



Démographie : les fausses peurs de l'an 2000

Gérard-François Dumont

► To cite this version:

Gérard-François Dumont. Démographie : les fausses peurs de l'an 2000. Politique internationale, 1996, 73, pp.345-365. halshs-01146804

HAL Id: halshs-01146804

<https://shs.hal.science/halshs-01146804>

Submitted on 29 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DÉMOGRAPHIE : LES FAUSSES PEURS DE L'AN 2000

Gérard-François Dumont

► To cite this version:

Gérard-François Dumont. DÉMOGRAPHIE : LES FAUSSES PEURS DE L'AN 2000. Politique internationale, Patrick Wajsman, 1996, 73, pp.345-365. <halshs-01146804>

HAL Id: halshs-01146804

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01146804>

Submitted on 29 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DÉMOGRAPHIE : LES FAUSSES PEURS DE L'AN 2000

La présentation médiatique des évolutions démographiques futures repose généralement sur une rhétorique binaire : dans les pays du Sud (1), on assisterait à un emballement de la croissance démographique qui conduirait tout droit à la catastrophe. Au Nord, le vieillissement de la population, lorsqu'il n'est pas passé sous silence, inspire une analyse sibylline selon laquelle « il n'y aura qu'à faire avec ».

Cette légende se pare d'une image scientifique en produisant des chiffres et des courbes qui, extraits du contexte dans lequel ils s'inscrivent, n'ont plus grand sens. Songeons par exemple à la courbe qui retrace la croissance de la population mondiale depuis les débuts de l'humanité. La période 1800-2000 ne représentant qu'une infime partie de cette histoire, on a l'impression que le trait monte vers l'infini, que la croissance démographique est exponentielle. Pour peu que la courbe ait été lissée (2), ce qui est fréquent, les grandes variations démographiques connues n'apparaissent même pas : ni l'accroissement important (des années 40 000 à 30 000 avant JC) permis par une meilleure maîtrise de l'alimentation, ni la multiplication du nombre des hommes due aux progrès de la révolution néolithique, ni les deux chutes démographiques de l'ère chrétienne (décadence romaine et grande peste du XIV^e siècle).

* Recteur de l'académie de Nice, Chancelier des universités depuis mai 1996. Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne depuis 1988. Directeur de l'Institut de démographie politique et de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement de la Sorbonne. Auteur, entre autres publications, de : *Démographie. Analyse des populations et démographie économique*, Dunod, 1992; *Économie urbaine. Villes et territoires en compétition*, Litec, 1993; *L'Aménagement du territoire*, Les Éditions d'Organisation, 1994; *Le Monde et les hommes. Les grandes évolutions démographiques*, Litec, 1995; *Les Migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires*, Sedes, 1995.

Deuxième aspect de ce discours : en dépit de son vieillissement, la population continue globalement à s'accroître dans les pays du Nord. On en conclut que tout va bien et qu'il est inutile de s'interroger sur les causes de cette croissance (phénomène de vitesse acquise — donc non pérenne — et système migratoire aux effets mitigés).

Ces approches sommaires, bien que largement répandues, s'apparentent à des légendes qui nous empêchent d'appréhender les réalités démographiques des prochaines décennies. L'un des sens du mot « légende », selon le dictionnaire *Robert*, se rapporte à une représentation des faits accréditée dans l'opinion mais déformée et amplifiée par l'imagination, par la partialité. De même qu'en matière économique il existe un principe fameux selon lequel « la mauvaise monnaie chasse la bonne », dans le domaine de l'information, assez souvent, la mauvaise information chasse la bonne.

Or s'interroger sur les enjeux démographiques du XXI^e siècle, c'est tenter de répondre à deux questions :

- quel sera l'effectif de la population mondiale et sa composition par âge et par sexe — ce qui est le fondement même des caractéristiques de la population ?

- comment les hommes seront-ils répartis à la surface de la planète ?

La réponse à la première question appelle une réflexion prospective sur les dynamiques en cours et la façon dont elles vont évoluer. La seconde requiert un regard particulier sur les mouvements migratoires, internes et internationaux.

La prospective donne à penser que le nombre des hommes va augmenter. Quelle est la nature de cette augmentation ? Est-elle conforme au « démon démographique » annoncé dans une multitude d'ouvrages et par les médias ?

L'analyse scientifique livre pour l'avenir cinq enseignements qu'il nous faudra garder à l'esprit :

- les croissances démographiques envisagées pour les pays du Sud ne sont pas surprenantes ;

- en raison d'une sensible décélération, la population mondiale devrait croître nettement moins au XXI^e siècle qu'au XX^e ;

- l'arrêt de toute croissance démographique n'est pas souhaitable car il serait le signe d'une catastrophe ;

- dans la mesure où les projections reposent souvent sur des bases fragiles, il convient de faire preuve d'un très grand sens critique ;

— le vieillissement est un processus cumulatif qui entraîne des effets considérables.

Anatomie de la croissance démographique

La forte croissance est derrière nous

Nos capacités d'analyse sont mises à rude épreuve par les discours affolés qu'on entend ici ou là. En 1968 déjà les questions démographiques, comme l'écrit Pierre Rondière, donnaient lieu à la publication de « chiffres effarants, de statistiques explosives, de formules effrayantes » (3). Le président de l'Association américaine de sociologie, Philip M. Hauser, considérait que le monde était devenu « une société de chaos » en raison de « l'explosion de la population ». Depuis cette date, personne n'a pu observer les cataclysmes qu'on nous promettait. Les drames auxquels nous avons assisté au Cambodge, en Afghanistan, en Yougoslavie, en Somalie, au Soudan, etc., ont bien plutôt une origine idéologique ou politique. Mais les thuriféraires de ce que j'appelle la « hantise de la suroccupation de la planète » (4) ont persévéré. Paul Ehrlich est horrifié en 1968 par la « bombe démographique » qui va exploser (5). Vingt-deux ans plus tard, il se complaît toujours dans une sorte de mythologie millénariste (6), en dépit des faits qui s'obstinent à le contredire.

Le Commandant Cousteau espère qu'on pourra supprimer 90 % de l'humanité : son vœu le plus cher est de ramener les habitants de la Terre « à 600 ou 700 millions » (7). Garrett Hardin, pour sa part, considère tout simplement que l'évolution démographique est diabolique (8). Tâchons de porter un regard lucide sur cette peur de l'avenir.

Que nous annoncent les projections qui sont — rappelons-le — de simples calculs arithmétiques fondés sur des hypothèses et non sur des prévisions ? Dans leur hypothèse moyenne, les projections globales proposées par les Nations unies (9) parviennent à 6,261 milliards d'individus en l'an 2000. C'est nettement moins que les 7,5 milliards annoncés par Philip M. Hauser en 1968. Dans la révision de 1992 (10), la moyenne est légèrement plus basse : 6,228 milliards (entre une projection haute de 6,301 et une estimation basse de 6,151 milliards). À la fin du ^{xxi}^e siècle, le scénario moyen propose 11,186 milliards en 2100, au centre d'une fourchette entre 6 et 20 milliards.

L'ampleur de ces variations nous incite à l'humilité. Le nombre des hommes ne sera peut-être pas, à la fin du xxi^{e} siècle, plus élevé qu'en l'an 2000. Mais il pourrait tout aussi bien être multiplié par trois. Quant à l'hypothèse moyenne, elle implique une croissance démographique de 80 % au xxi^{e} siècle (contre 283 % au xx^{e} siècle). Même dans l'hypothèse haute (20 milliards), dont le caractère improbable sera démontré plus bas, la progression sur cent ans n'excéderait pas 221 %.

La décélération, qui apparaît dans tous les cas de figure, est confirmée par l'examen des projections sur la période la plus lisible qui, compte tenu des inerties démographiques, nous amène à l'horizon 2025.

La population chinoise, estimée à 609 millions en 1955, aurait atteint 1 153 millions en 1990. Elle serait, dans l'hypothèse moyenne, de 1 559 millions d'habitants en 2025. Autrement dit, la croissance démographique de la Chine populaire, estimée à 89 % entre 1955 et 1990, se réduirait à 33 % dans la période, équivalente, 1990-2025.

Pour l'Inde, les chiffres respectifs indiquent 395 millions en 1955, 846 en 1990 et 1 393 millions en 2025, soit une hausse de 114 % puis de 65 %.

L'Indonésie, quatrième pays le plus peuplé au monde, comptait 86 millions d'habitants en 1955 et 201 millions en 1990. Les Indonésiens devraient être 283 millions en 2025. Ce qui traduit un abaissement de la croissance de 134 à 41 %.

Dans des États d'importance démographique moindre, l'écart est plus important. En Thaïlande, la population (27,762 millions d'habitants en 1955 et 54,677 en 1990) s'établirait à 72,264. Les pourcentages seraient donc de 140 et 32 %.

Dans les nouveaux pays industriels, l'évolution serait encore plus nette. Ainsi, Singapour (1,305 million d'habitants en 1955 et 2,710 en 1990) passerait à 3,309 millions en 2025, soit une croissance de 11 % pour la période 1990-2025 contre 111 % entre 1955 et 1990.

Indéniablement, on assiste à un fort ralentissement de la croissance de la population mondiale en regard de l'hypothèse moyenne de l'ONU. Néanmoins, les pourcentages de progression, bien qu'en forte diminution, restent non négligeables. Nombre de ces pays ont abordé, au cours des dernières années, la première phase de la transition démographique (11). Ce qui se traduit par un quasi-triplement de l'espérance de vie et par un recul considérable de la mortalité. Dans les pays les plus avancés, la mortalité

infantile a chuté en deux siècles de plus de 98 %! La forte croissance démographique actuelle de certains pays du Sud reproduit tout simplement celle qu'a connue le Nord un siècle plus tôt, lors de la transition démographique.

On estime qu'en 1800, le territoire de l'Angleterre-Pays de Galles était peuplé de 8,9 millions d'habitants. En 1900, en dépit d'une importante émigration vers les autres continents, on y trouve 33 millions de personnes. Sa croissance, au XIX^e siècle, a été de 280 %, l'équivalent de la croissance mondiale au XX^e siècle.

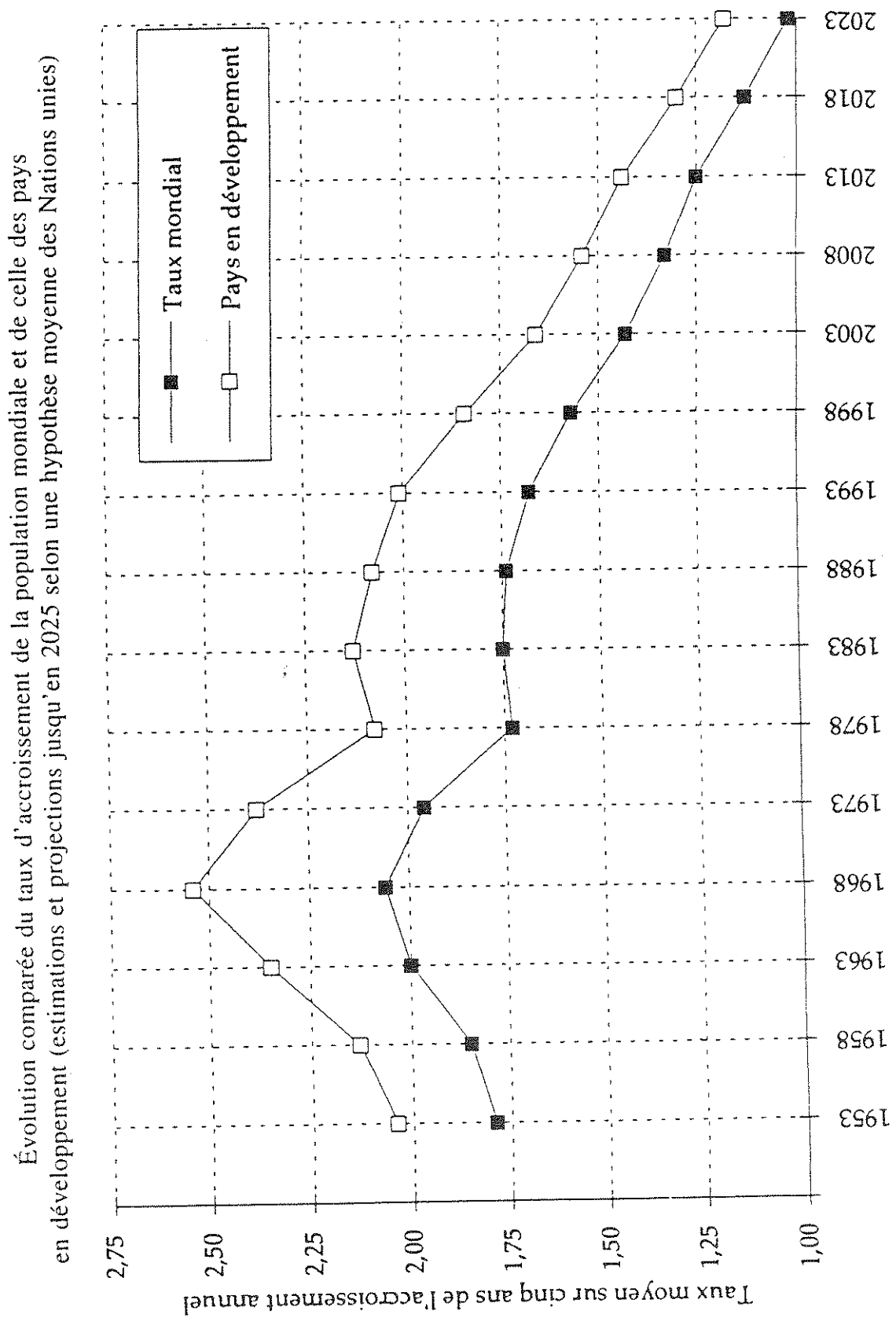
La Suède passe de 2,3 millions d'habitants en 1800 à 5,1 millions en 1900 (+122 %). La population norvégienne augmente de 150 % en un siècle (880 000 âmes en 1800, 2,2 millions en 1900). Celle des États-Unis connaît l'essor le plus extraordinaire jamais enregistré (de 5 millions d'habitants en 1800 à 76 millions en 1900, soit une hausse de 1 420 %). Une telle progression résulte non seulement d'une immigration soutenue, mais aussi d'un taux d'accroissement naturel très élevé.

En définitive, eu égard au processus de la transition démographique (12), les taux de croissance de la population enregistrés dans les PVD n'ont rien d'étonnant. S'ils sont souvent plus élevés que ceux observés dans les pays industrialisés lorsque ces derniers étaient au milieu de la transition, c'est parce que le Sud a bénéficié d'un seul coup de tous les progrès scientifiques laborieusement mis au point au Nord lors de la transition démographique — ce qui a entraîné une baisse très rapide de la mortalité. Il faut y ajouter, bien sûr, de nombreuses améliorations en matière d'alimentation et de conditions de vie. Les femmes de la brousse africaine ne vivent plus nues comme il n'y a guère plus d'un demi-siècle...

Deux phases de décélération

Les projections moyennes rappelées ci-dessus témoignent du ralentissement de la croissance démographique. Ce dernier est incontestable. Non seulement le schéma de la transition démographique est un processus à caractère pratiquement universel, mais les résultats relatifs à la population mondiale prise dans son ensemble ou à la majorité des populations des pays étudiés confirment ce ralentissement.

Pour la population mondiale (moyenne des populations du monde), le taux de croissance démographique diminue depuis la fin des années 60 (13) et à un rythme plus soutenu que prévu. Le taux de croissance annuel est estimé à 2,11 % en 1968. Il des-



World Population Prospect, the 1992 Revision, Courbe APRD, Pierre Descroix

cend à 2,03 en 1975, 1,77 en 1980, 1,67 en 1985, 1,61 en 1990 et il est évalué à 1,53 pour 1995. Étant donné la logique de longue durée des phénomènes démographiques, cette décélération apparaît comme très rapide. Ce qui fait entrer la population du monde, depuis les années 90, dans une seconde phase de la transition démographique.

De 1968 à 1990, le surplus des naissances sur les décès continuait d'augmenter chaque année, car le taux de croissance démographique, certes en diminution, s'appliquait à une population de plus en plus nombreuse. Dans les années 90, un retournement s'est opéré. La diminution du taux de croissance est telle que l'excédent annuel des naissances sur les décès stagne, puis diminue, en dépit de la hausse de la longévité qui minore les taux de mortalité.

Cette intensité de la décélération peut être illustrée par quelques exemples. En Chine, le taux de croissance démographique annuel, estimé à 2,61 % pour la période 1965-1970, tombe à 1,49 % pour les années 1985-1990. En Inde, il passe de 2,8 % à 1,97 %. En Indonésie, de 2,33 % à 1,93 %. Au Brésil, de 2,57 % à 1,90 %.

Dans d'autres pays, la différence est encore plus nette. En République de Corée, il diminue de 2,25 % (1965-1970) à 1,22 % (1985-1990). À Singapour, il se situe à 1,97 % puis à 1,15 %, après avoir atteint 4,70 % en 1950-1960. À Maurice, il tombe de 1,85 % à 1,05 %, alors qu'il dépassait 2,90 % dans les années 1950-1960.

Les résultats d'enquêtes plus récentes concluent à une importante baisse de fécondité dans diverses régions d'Afrique au cours des années 90. D'après une enquête réalisée entre 1986 et 1993 selon les États, douze pays d'Afrique au moins, parmi lesquels le Botswana, le Kenya ou le Zimbabwe, ont d'ores et déjà une fécondité inférieure à celle qui était inscrite dans l'hypothèse la plus faible des Nations unies pour la période 1990-1995 (14).

La croissance souhaitable

La population du monde devrait donc connaître, au ^{xxi}^e siècle, une croissance ralentie. Et cette croissance est souhaitable. Son arrêt serait le signe que l'humanité traverse des épreuves meurtrières. Rappelons que le moteur de la transition démographique est la baisse de la mortalité, et absolument pas la natalité. Celle-ci ne fait que diminuer en s'adaptant aux nouveaux rythmes de la mortalité: il n'est plus nécessaire de mettre au monde quatre enfants pour que deux survivent à vingt ans afin de

remplacer leurs parents. Logiquement, une population continue d'augmenter, alors que sa fécondité s'est considérablement affaïssée, lorsque les progrès de la lutte contre la mortalité se combinent à des phénomènes de vitesse acquise. En définitive, une interruption brutale de la croissance démographique, voire un retournement à la baisse, ne pourrait survenir qu'en cas de forte remontée de la mortalité. Qui pourrait souhaiter que des guerres, des catastrophes naturelles ou des épidémies mettent un terme aux progrès réalisés depuis deux siècles dans la lutte contre la mortalité?

Des projections fragiles

Certaines projections font apparaître des enjeux considérables : bouleversements démographiques et retournements dans le poids démographique relatif des États. Mais il convient de garder à l'esprit que nombre de projections se sont trouvées infirmées. De multiples exemples montrent que, en dépit de l'effort d'estimation des organisations spécialisées, la pauvreté et l'insuffisance des collectes de données statistiques nous contraignent à des révisions profondes.

En 1972, l'Office de recensement du ministère du Commerce des États-Unis publie une étude, qualifiée de « sérieuse » (15), sur le siècle à venir. On y trouve plusieurs hypothèses démographiques qui sont censées encadrer l'évolution de la population de 54 pays. Comparons les chiffres proposés en 1972 avec ceux révisés en 1992 par les Nations unies, dont l'ordre de grandeur sera relativement plus proche de la réalité compte tenu de l'espace-temps plus réduit, 1992-2000.

Pour le Brésil, l'hypothèse moyenne formulée en 1972 prévoyait 192,8 millions d'habitants en l'an 2000; la projection 1992 en donne 172,8 millions (moins 20 millions, soit moins 10,4 %). Pour le Maroc, les estimations s'établissent à 35,3 et 31,7 millions (moins 10,2 %), pour l'Inde 1 139,7 et 1 018,7 millions (moins 121 millions, soit moins 10,6 %).

Inversement, la projection 1972 évaluait la population de l'Australie à 16,2 millions de personnes en 2000 alors que l'estimation publiée en 1992 indique 19,6 (plus 21 %). En ce qui concerne les États-Unis, les chiffres varient entre 225,4 et 275 millions (plus 22 %). On le voit : il est extrêmement difficile d'énoncer des hypothèses qui tiennent compte des phénomènes migratoires.

Deux autres cas méritent d'être cités : celui de la ville de Mexico, qui a perdu statistiquement, d'un recensement à l'autre, dix millions d'habitants, et celui du Nigeria qui en a perdu 34 millions ! Selon de très sérieuses publications, les dés étaient jetés : c'était une agglomération du Sud, Mexico, qui devait être en l'an 2000 la plus peuplée du monde, avec 31 millions d'habitants. Mais une première révision intervint en 1990. Cette année-là, d'après l'Annuaire statistique du Mexique, le District fédéral de Mexico aurait dû compter 10 531 000 habitants. Or le recensement effectué n'en dénombra que 8 237 000. En 1994, une nouvelle révision concernant l'agglomération de Mexico ne lui attribuait plus que de 19 à 21 millions d'habitants en l'an 2000. Elle serait, en conséquence, dépassée par Tokyo, New York-Philadelphie, voire par Séoul.

« Tout le monde s'est trompé, y compris les experts des Nations unies, qui évaluaient la population de Mexico à près de 20 millions en 1990 », reconnaît le démographe mexicain Sergio Camposortega. L'erreur trouverait son origine dans les recensements de 1980 et 1990, qui ont largement surestimé cette population de Mexico. Aujourd'hui, 17,5 millions d'habitants vivent dans la capitale, qui déborde désormais les frontières du District fédéral et englobe 27 municipalités de l'État de Mexico (16).

Autre exemple, le Nigeria. En 1982, selon la Banque mondiale, ce pays comptait 90,6 millions d'habitants et un potentiel d'accroissement de 2 % par an (17). Neuf ans plus tard, en 1991, selon le Population Reference Bureau qui établit la statistique *World Population Data Sheet*, le Nigeria est crédité de 122,5 millions d'habitants. En 1995 est effectué ce qu'on peut considérer comme le premier recensement fiable de l'histoire de ce pays. Il indique une population de 88 514 501 habitants, plus basse que l'estimation de 1982 et inférieure de 34 millions au chiffre avancé en 1991 ! Conséquence : tous les tableaux démographiques et économiques doivent être révisés. Et l'on s'aperçoit même que le produit national par habitant est supérieur de 38 % au chiffre des estimations !

Plus généralement, l'Afrique met en évidence de nombreux écarts entre les projections de l'ONU, y compris dans leur *hypothèse basse*, et les résultats observés sur le terrain. Au Botswana, l'ONU prévoyait une fécondité de 5,01 enfants par femme pour la période 1990-95, alors que l'enquête réalisée en 1988 révéla un maximum de 4,7 enfants par femme. Pour le Zimbabwe de 1994, le chiffre réel était de 4,3 et non de 5,27. Au Kenya, l'enquête de

1993 a indiqué 5,1 enfants par femme, au lieu des 6,22 de l'hypothèse faible.

Le même phénomène est observable dans les pays du Nord. Dans l'hypothèse la plus basse, la fécondité espagnole devait s'établir de 1990 à 1999 à 1,35 enfant par femme. Or, en 1995, elle n'excède pas 1,2 enfant par femme. En Allemagne, l'indice est de 1,3 en 1995 au lieu de 1,40. Pour la Pologne, l'hypothèse la plus basse (1,90) est également supérieure à l'estimation 1995 (1,8 enfant par femme).

L'importance des effets cumulatifs

L'histoire démographique témoigne de l'importance des effets cumulatifs. L'enclenchement d'un processus a souvent des conséquences qui génèrent sa propre poursuite. Lorsque le taux d'accroissement naturel d'une population est élevé, les effectifs des nouvelles générations sont plus nombreux. Cette augmentation quantitative entraînera, *ceteris paribus*, des effectifs plus abondants pour les générations en âge de procréer. Même si le comportement procréateur de ces générations est plus faible que celui des précédentes, la natalité ne baisse pas pour autant. L'exemple français permet d'illustrer cette logique.

De 1964 à 1995, la fécondité est passée, en France métropolitaine, de 2,90 à 1,70 enfant par femme (moins 41 %). Dans le même temps, si le nombre des naissances n'a baissé que de 19,7 % (de 874 200 à 729 000), c'est que la faible fécondité de 1995 s'appliquait à des générations de femmes en âge de procréer plus nombreuses, du fait du renouveau démographique de l'après-guerre (18).

De façon analogue, le processus cumulatif finit par s'exercer lorsque la fécondité décroît durablement. Cette baisse entraîne la naissance de générations moins nombreuses, qui seront elles-mêmes insuffisamment remplacées si les comportements de fécondité ne changent pas. En d'autres termes, une fécondité haute donne des possibilités plus grandes de remplacer les générations.

À l'examen d'un certain nombre de données, on peut même s'interroger sur une éventuelle corrélation entre vieillissement et faible fécondité. Une étude fine des pays et, plus encore, des régions d'Europe, montre que c'est souvent dans les régions les plus vieilles (à faible population de moins de vingt ans et à forte proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus), que la fécon-

dité est la plus faible ou a tendance à diminuer le plus. Ce cas d'espèce révèle à quel point les processus démographiques sont interdépendants.

De même que, lors de la transition, l'évolution de la mortalité commande très largement celle de la natalité, il pourrait y avoir, dans la période post-transitionnelle, une influence du vieillissement sur la fécondité. Ce qui met en relief la très grande insuffisance de la quasi-totalité des projections démographiques. Les trois ensembles d'hypothèses fondamentales (natalité, mortalité, migration) y sont considérés comme indépendants, alors que, en réalité, ils sont interdépendants. Ainsi, la migration a des effets sur la natalité et sur la mortalité, en fonction de la composition par âge et par sexe des flux migratoires et des caractéristiques des migrants. Un cas remarquable est celui de la région Ile-de-France où le solde migratoire négatif a néanmoins des effets haussiers sur la natalité. Car il résulte d'un apport de populations jeunes et d'un flux d'émigration de populations âgées (19).

L'extrême diversité des populations

Un sixième élément, la grande diversité des populations, met en cause la notion même de population mondiale. Il est, bien entendu, légitime d'additionner les effectifs des pays pour connaître le nombre des habitants de la planète. Il est moins significatif de considérer exclusivement les indicateurs démographiques de cette population globale. Ils n'indiquent qu'une moyenne qui, comme toute moyenne, n'a pas forcément de signification, de même que la moyenne des poids entre Laurel et Hardy ne présente qu'un intérêt très limité. L'étude des séries chiffrées conduit souvent à s'intéresser davantage à la médiane, qui marque le point où se séparent par moitié toutes les données.

Il est préférable de parler *des* populations du monde plutôt que de *la* population mondiale. En 1995, le Chili et la Côte-d'Ivoire ont le même poids démographique : 14,3 millions d'habitants. Mais tous les autres indicateurs démographiques de ces deux pays sont dissemblables : les taux de natalité (22 pour mille au Chili, 50 en Côte-d'Ivoire), de mortalité (6 et 15 pour mille), d'accroissement naturel (1,7 et 3,5 %), de mortalité infantile (14,6 et 92 pour mille); l'indice synthétique de fécondité (2,5 et 7,4 enfants par femme); la proportion des moins de quinze ans (31 et 47 %); la proportion des 65 ans ou plus (6 et 2 %); l'espérance

de vie à la naissance des hommes (69 et 50 ans), celle des femmes (76 et 52 ans); le taux d'urbanisation (85 et 39 %). Ces différences systématiques pourraient être prolongées par la densité (19 hab/km² au Chili et 45 en Côte-d'Ivoire), par le système migratoire, par la proportion de populations étrangères, etc.

On voit qu'en démographie toute étude approfondie doit s'intéresser au champ régional, qui a une signification réelle, alors que l'approche mondiale additionne des populations dont les caractéristiques n'offrent pas de critères de cohérence. Dans ces conditions, autant il est souhaitable que les États entretiennent des échanges d'informations et d'expériences sur les politiques démographiques, autant parler d'une politique mondiale de la population semble une gageure. Le simple examen des différences entre le Chili et la Côte-d'Ivoire met en évidence que le Chili doit avant tout mener un effort en matière d'aménagement du territoire, et notamment d'aménagement urbain, alors que la priorité de la Côte-d'Ivoire est de faire reculer la mortalité, en commençant par la mortalité infantile.

L'enjeu fondamental est d'examiner comment évolueront les différentes populations du monde, dont les caractéristiques dépendent 1°) de l'intensité et de la rapidité avec lesquelles elles vont parcourir la transition démographique et 2°) des comportements de fécondité qu'elles auront après cette transition.

En réponse à la première question formulée au début de cet article sur le nombre des hommes, il apparaît *in fine* que la réponse est plurielle: les populations du monde offrent un large éventail de spécificités. Quant à la répartition des hommes sur la planète, elle dépend non seulement de l'accroissement naturel, mais aussi des flux migratoires.

Des mouvements migratoires contrastés

La prospective migratoire pour le xxi^e siècle repose généralement, comme la prospective de l'évolution générale, sur un raisonnement binaire. On considère d'abord la différence de taux d'accroissement naturel entre les pays du Nord et ceux du Sud; ensuite, selon le principe des vases communicants, on envisage un déferlement de migrations Sud-Nord. Mais une analyse rigoureuse conduit à rejeter cette vision, pour trois raisons: les migrations Sud-Nord tiennent plus à des déséquilibres politiques ou économiques et à des relations réticulaires qu'à des déséquilibres démo-

graphiques; les migrations Sud-Sud sont plus importantes que les migrations Sud-Nord; enfin, l'importance des migrations Nord-Sud devrait s'accroître.

La multicausalité des migrations Sud-Nord

Les migrations Sud-Nord tiennent-elles essentiellement aux différences de pression démographique? Les exemples du Mexique et de l'Amérique du Nord d'une part, de l'Afrique et de l'Europe de l'autre, permettent de répondre à cette question.

La migration contemporaine Mexique-États-Unis s'inscrit dans un contexte politique et économique fort ancien. Les différences de dynamique entre le Mexique (taux d'accroissement naturel de 2,2 % en 1995) et l'Amérique du Nord (0,7 %) sont incontestables. Mais les flux migratoires à travers le Rio Grande peuvent-ils être évalués à l'aune de cette seule logique?

Peut-être était-ce le cas dans la première moitié du XIX^e siècle, quand les colons américains allèrent s'établir en Californie et au Texas. L'irrésolution des pouvoirs mexicains et l'incompatibilité de deux conceptions de gouvernement furent la cause de deux guerres, l'une en 1836 qui aboutit à l'indépendance du Texas, l'autre en 1845 à laquelle le traité de Guadalupe-Hidalgo de 1848 mit fin. Ce traité entérinait l'annexion par les États-Unis d'un vaste territoire comprenant les États actuels de Californie, du Nevada et de l'Utah, ainsi que la majeure partie du Nouveau-Mexique et de l'Arizona. Dans ces territoires vivaient un grand nombre de Mexicains susceptibles d'avoir des échanges avec les autres Mexicains du sud du Rio Grande (20). Le traité garantissait leur libre circulation.

Le *Chinese exclusion act* de 1882, qui interdit toute entrée aux Chinois, impose *a contrario* le maintien de l'immigration mexicaine, qui est principalement de nature économique. Dès la fin du XIX^e siècle, le Mexique, dont la croissance démographique est nulle alors que celle des États-Unis est la plus élevée au monde, fournit de la main-d'œuvre à une économie nord-américaine qui se développe très rapidement. Et cela, bien avant que le rythme de croissance de la population mexicaine ne s'accroisse. Au facteur économique va s'ajouter dans les années 1910 et 1920 la pression politique. La situation politique et les persécutions religieuses poussent les Mexicains à l'émigration. Ces derniers sont 484 000 aux États-Unis en 1920. On en recense 1 422 000 en 1930. Même si la majorité d'entre eux réside et travaille dans l'espace

rural, c'est alors que naissent les premiers quartiers mexicains ou *mextowns* dans les villes du sud et de l'ouest, mais aussi du nord des États-Unis (Detroit, Chicago).

La migration Mexique-États-Unis trouve donc sa source dans les réalités économiques et politiques, bien plus que dans le contexte démographique. D'une part, des entreprises américaines, dans l'agriculture principalement, ont recours à des travailleurs mexicains sous contrats permanents ou temporaires, en fonction des cycles normaux ou des besoins conjoncturels. D'autre part, malgré de grands progrès, et en dépit de ressources pétrolières importantes, le Mexique n'est pas encore entré dans la catégorie des pays développés. À la migration Sud-Nord des hommes correspond d'ailleurs une migration Nord-Sud des capitaux, les Yankees installant au sud du Rio Grande des manufactures qui emploient une main-d'œuvre mexicaine bon marché. Mais certaines décisions politiques et monétaires prises par les autorités mexicaines ayant limité l'essor économique du pays, le marché américain est resté attirant pour les travailleurs mexicains.

C'est en prenant conscience de ces réalités que les États-Unis ont lancé en 1992 l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain, ou NAFTA, *North American Free Trade Agreement*).

Quels que soient les résultats futurs de cet accord, on ne voit pas pourquoi les liens anciens du vieux couple migratoire États-Unis-Mexique se rompraient au *xxi*^e siècle, alors que la globalisation économique vise à favoriser la circulation des biens, des services et des hommes. Encouragées par des réseaux de relations entre des populations de même origine ethnique, les migrations Sud-Nord en Amérique semblent appelées à se pérenniser, que les rythmes des différents facteurs démographiques aient tendance à converger ou non.

Dans le couple Afrique-Europe, là encore, les migrations Sud-Nord semblent plus commandées par l'histoire, l'économie et la politique, que par la démographie. L'analyse du différentiel migratoire entre les pays en témoigne.

Considérons les trois pays les plus peuplés d'Afrique, le Nigeria (101 millions d'habitants en 1995), l'Égypte (61,9 millions) et l'Éthiopie (56 millions). Ils auraient dû, si les mouvements migratoires étaient liés avant tout au différentiel démographique, fournir aux pays en pause démographique les contingents d'immigration les plus élevés. Et ces flux auraient dû être plus abondants vers les régions européennes où les taux d'accroissement naturel sont négatifs, comme l'Allemagne ou certaines

régions d'Espagne, d'Italie ou de France. L'étude des flux infirme, pourtant, cette analyse. Les Nigériens, Égyptiens et Éthiopiens émigrent peu vers l'Europe. Tant en chiffres absolus qu'en chiffres relatifs, ils sont beaucoup moins nombreux que les migrants originaires d'États nettement moins peuplés (Maghreb, Sénégal ou Comores). Cela s'explique en particulier par le caractère réticulaire des mouvements migratoires. Une personne qui a envie de quitter son pays recherche un pays d'accueil où elle a des relations capables de l'aider et de la guider. Or le Nigeria, l'Égypte et l'Éthiopie n'ont guère de traditions migratoires avec le Nord.

L'importance des migrations Nord-Nord

Deuxième élément capital : l'histoire et la réalité contemporaine des migrations mettent en évidence que les flux Sud-Nord sont nettement moins intenses que les mouvements Nord-Nord et Sud-Sud. Au cours du ^{xx}e siècle, les mouvements migratoires les plus massifs auront d'abord été des flux Nord-Nord, de l'Europe vers l'Amérique du Nord dans la première moitié de ce siècle, puis à l'intérieur de l'Europe même. En 1923, le traité de Lausanne, qui fixait les nouvelles frontières entre la Grèce et la Turquie, a entraîné le déplacement de 1 200 000 Grecs d'Asie mineure vers l'Europe et de 650 000 Turcs en sens inverse. Quant aux deux guerres mondiales et à la division de l'Europe en deux systèmes politiques, elles ont suscité des dizaines de millions de déplacements, surtout de l'est vers l'ouest du continent. C'est ainsi que l'Allemagne de l'Ouest a accueilli, dans les années 50, environ dix millions de personnes venues de l'Est, principalement des populations de souche allemande, les *Aussiedler*, considérés comme citoyens allemands aux termes de la Loi fondamentale de 1949. Et l'effondrement du rideau de fer en 1989 a eu à la fois pour cause et pour conséquence la migration de dizaines de millions de personnes de l'est vers l'ouest de l'Europe.

De considérables flux Sud-Sud

Il convient également de souligner l'importance des migrations — de nature économique et/ou politique — internes au Sud. Les économies les plus prospères de ces régions sont attractives. La République Sud-africaine constitue un important bassin d'immigration pour tous les pays d'Afrique australe. La Côte-d'Ivoire a été, elle aussi, un pays d'appel, particulièrement pendant la période où son expansion économique fut la plus intense (les « dix-sept glorieuses » 1960-1977).

Les États pétroliers, qui disposent de ressources financières permettant la réalisation de nombreux équipements, ne sont pas en reste : ils ont été très attractifs pour d'autres pays du Sud relativement moins riches et dotés de ressources humaines abondantes. Cette situation a généré nombre de migrations (de l'Égypte vers la Libye ou vers les pays pétroliers du Proche et du Moyen-Orient, etc.). En Asie, les pays producteurs de pétrole ont attiré des travailleurs venant essentiellement de l'Asie du Sud (Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka) mais aussi d'Extrême-Orient (Philippines). Il existe par surcroît une forte tradition migratoire des Afghans vers l'Inde (21). D'autres migrations s'expliquent par l'accession au rang de pays industrialisés de certains pays du Sud (les Dragons) ou par les différentiels entre pays émergents. Ces migrations Sud-Sud représentent des flux considérables. Citons le cas de l'Afrique du Sud qui a accueilli six à sept millions d'immigrés, dont plus de la moitié de clandestins.

Certaines migrations sont de nature politique. Les régimes dictatoriaux, les troubles civils et les conflits militaires sont à l'origine de vastes déplacements de population. En Asie, l'émigration vietnamienne, particulièrement soutenue à trois périodes — 1975-76, 1978-79 et 1988-89 — a représenté deux millions de personnes en quinze ans. La guerre d'Afghanistan de 1979 a entraîné le départ de sept millions d'Afghans. En Afrique, entre 1960 et 1990, une quinzaine de conflits ont incité des millions d'individus à fuir le Soudan, l'Éthiopie, la Somalie, le Mozambique, l'Angola, le Liberia, le Rwanda, le Burundi ou, suivant les périodes, à y revenir.

L'Amérique latine a connu le même phénomène. Dans la seule Amérique centrale, environ 1 200 000 réfugiés ont quitté, en raison de la guerre civile, le Salvador, le Nicaragua ou le Guatemala. En dépit des efforts déployés en faveur du développement et de la paix, rien ne permet d'affirmer que les écarts économiques se réduiront ou que l'agressivité politique sera moindre au *xxi*^e siècle que dans le siècle le plus meurtrier de l'histoire, le *xx*^e. C'est dans ces facteurs-là, plus que dans les différentiels démographiques, que naîtront les phénomènes migratoires. Par conséquent, si tel ou tel pays du Sud dont le solde migratoire est aujourd'hui négatif, comme l'Algérie ou les Philippines, trouve la voie du développement, à l'instar des pays industriels émergents qui sont apparus dans le dernier quart du *xx*^e siècle, il pourra se transformer en terre d'immigration.

Les nouvelles logiques migratoires

Enfin, il est essentiel de réfléchir aux nouvelles logiques migratoires (22). Pour des raisons techniques, économiques et humaines, il faut s'attendre à une intensité croissante des déplacements de population au XXI^e siècle.

Technologiquement, la révolution des transports (durée courte, prix bas) offre aux migrants des moyens sans cesse accrus. Même si la migration transfrontalière conserve toute son importance — ne serait-ce que parce que la proximité géographique reste une réalité fondamentale —, la migration lointaine (y compris intercontinentale) est désormais facilitée par les transports modernes et, en particulier, par les transports aériens dont les coûts relatifs ne cessent de diminuer.

Économiquement, le caractère de plus en plus planétaire du marché des biens et des services s'accompagne inévitablement de la circulation des hommes. Le développement des migrations entrepreneuriales est la conséquence directe de l'internationalisation de l'économie. Les migrations peuvent en définitive se définir comme des mouvements de population provoqués par l'attraction vers des zones où le migrant dispose d'une situation économique plus favorable. L'élargissement des espaces économiques offre des marchés plus larges, de dimension internationale, encourageant d'autres déplacements.

Sur le plan humain, l'aspect cumulatif des comportements migratoires est essentiel. La mobilité devient un genre de vie et nombre de salariés, particulièrement parmi les cadres, se doivent d'avoir une carrière internationale, d'avoir exercé leurs fonctions dans divers pays, d'avoir participé à des démarches commerciales ou industrielles dans diverses régions du monde. Des habitants du Nord s'installent dans les pays du Sud à forte croissance. Les *pays émergents* sont d'abord des *marchés émergents* où il faut aller afin de développer les affaires, d'exporter, de créer des filiales. Et cet exemple implique l'essor de migrations Nord-Sud qui peuvent concerner un autre type de populations : des immigrés du Nord reviennent dans leur pays d'origine pour participer au développement après une période où la situation rendait ce retour difficile (23). Ainsi le Portugal et l'Espagne ont accueilli en 1975 nombre de retours, comme le Chili dans les années 80.

La migration est facilitée lorsque le migrant sait qu'il peut recourir à des réseaux qui la rendent plus aisée. C'est pourquoi la migration appelle la migration par un phénomène d'auto-entraînement.

Les analyses qui précèdent en témoignent : la démarche prospective en matière migratoire est extrêmement périlleuse. Et la thèse des « vases communicants » entre zones de haute et de basse pression démographique se révèle très insatisfaisante. Ce schéma est même souvent infirmé face à l'intensité d'autres causes, politiques ou économiques. Personne n'avait imaginé que le déclenchement de la guerre — ou plutôt des diverses guerres — en ex-Yougoslavie allait provoquer la migration politique de centaines de milliers de personnes. Nul, en 1982, ne pouvait prévoir que le Chili, alors lourdement endetté, étroitement dépendant de ses exportations de cuivre et affecté par un taux de chômage élevé, serait le premier pays à se débarrasser du marxisme pour devenir un pays émergent. Après avoir été dans les années 70 un pays d'émigration, le Chili est devenu plutôt une terre d'immigration.

La géographie de la migration est mouvante. Les premiers résultats, connus début 1996, des enquêtes conduites en 1993 dans huit pays d'Afrique de l'Ouest mettent en évidence de nouvelles tendances. La Côte-d'Ivoire, quoiqu'elle reste un pôle important de la migration internationale, n'est plus pour autant bénéficiaire des mouvements avec le reste de l'Afrique de l'Ouest. De plus, en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso, le milieu rural enregistre un solde migratoire positif, essentiellement semble-t-il en raison des retours de migrants. Dans ces deux pays, la crise des années 80 paraît avoir eu pour effet de rééquilibrer les échanges en faveur des zones rurales.

Ces changements dans le système migratoire viennent contrecarrer les schémas utilisés pour les projections de population. Si le solde migratoire de la Côte-d'Ivoire a été négatif ($-0,9\%$) avec sept pays voisins de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria et Sénégal) pour la période 1988-1992, il est fort probable que les estimations démographiques sont à réviser. Le chiffre de $-0,9$ est en effet fort éloigné des taux nets d'augmentation énoncés dans les projections de l'ONU de 1992, soit $+1,5\%$ pour la période 1990-1995 (24). Résumant le résultat des enquêtes menées en Afrique de l'Ouest, des auteurs font le constat suivant : « Les résultats montrent que les migrations sont très variables dans le temps et qu'elles peuvent radicalement changer (et plus rapidement que l'évolution de la croissance naturelle) le profil démographique d'une ville, d'une région, d'un pays » (25).

Le facteur politique

Le développement humain dépend en partie des réponses politiques qui seront apportées aux enjeux démographiques. Les

pays du Sud devraient disposer d'une ressource humaine accrue. Beaucoup dépendra de la capacité de leurs dirigeants à mettre en œuvre des politiques qui permettent aux individus d'être les acteurs du développement. Ces États doivent renoncer aux pratiques collectivistes dont l'histoire récente a montré l'échec, même lorsque le pays est doté de ressources importantes dans son sol et son sous-sol.

Contrairement à ce qui se dit, la démographie est rarement un fardeau pour un pays. En revanche, nombre d'États supportent un fardeau politique qui obère leur développement. Comment ne pas citer l'exemple de la Guinée qui s'est retrouvée pour la deuxième année consécutive tout en bas du classement mondial dans le *Rapport mondial sur le développement humain* de 1994? La question posée dans le rapport publié en 1995 était la suivante: «Pourquoi ce pays, dont les ressources naturelles sont si abondantes, se retrouve-t-il dans cette position?» (26). Chacun sait combien les erreurs politiques commises dans le passé ont déstructuré l'économie, comme le confirme *Le Monde*: «La Guinée n'en finit pas de payer les 25 années de dictature de Sékou Touré, avec lesquelles son successeur immédiat, le général Lansana Conté, s'est toujours refusé à rompre...» (27).

Expansion ou vieillissement démographique?

Dans les États du Nord, une forte inquiétude se fait jour. Selon le Programme des Nations unies pour le développement, un des quatre éléments du paradigme du développement humain consiste à «renouveler toutes les formes de capital matériel, humain et naturel» (28). Il se trouve que, dans nombre de pays industrialisés, la fécondité n'est plus suffisante pour assurer le simple remplacement des générations, pour renouveler le capital humain. Et cette évolution semble se diffuser dans d'autres pays.

Les divergences d'évolution entre pays rendent très difficile une juste appréhension de l'avenir démographique. Ici, la fécondité baisse plus vite que prévu (par exemple, la Colombie est passée de 6,5 enfants par femme en 1965 à 2,9 en 1990 et la Thaïlande de 6,3 à 2,5 dans la même période). Ailleurs, elle atteint un plancher plus bas que ce que les projections annonçaient (pensons à l'Europe du Sud). De même, l'évolution de la mortalité est très variable entre les régions. Dans certains pays (Taiwan, Corée du Sud, Singapour, Maurice...), elle décline à un rythme plus rapide que ce qu'on attendait. Dans d'autres régions, elle enregistre une

hausse là où l'on escomptait une poursuite de la baisse (Russie). L'espérance de vie continue d'augmenter dans les pays du Nord à un rythme plus élevé que celui attendu, mais elle diminue de façon significative en Russie et dans les pays où des conflits entraînent la recrudescence d'épidémies ou de famines (Soudan méridional, Somalie, Rwanda, Burundi).

Néanmoins, en raison du processus de transition démographique, deux lignes de force se dégagent clairement. Quels que soient les changements politiques susceptibles de permettre une réorientation des évolutions en cours, les effets d'inertie démographique annoncent sans le moindre doute possible un vieillissement sensible des populations au *xxi^e* siècle. Ce ne sera certainement pas un siècle d'*expansion* démographique effrénée, comme on le prédit souvent avec légèreté, mais plutôt celui d'un *vieillissement* des populations inédit dans l'histoire de l'humanité. En outre, le poids démographique relatif des différents pays et leur composition par âges pourront être profondément modifiés. Or le poids démographique d'un État est un élément fondamental dans le contexte géopolitique.

Le vieillissement de la population est l'anti-hasard par excellence, puisqu'il est programmé dès que la fécondité décroît. Il est donc surprenant qu'il fasse l'objet d'un tel refus de voir dans nombre de publications émanant d'organismes d'État. Il est plus que temps d'en mesurer les effets tant économiques — notamment sur les capacités d'innovation et d'adaptation des sociétés — que politiques — puisqu'il modifie la pyramide des âges du corps électoral.

Quant à ses conséquences géopolitiques, elles résulteront des différences considérables qu'on observe déjà dans la composition par âges des diverses populations. Dans les pays les plus vieillis, toutes les enquêtes mettent en évidence un écart sensible entre le nombre moyen d'enfants que les femmes et les couples déclarent vouloir mettre au monde et leur descendance effective. Plus que jamais, il est urgent que les politiques publiques prennent en compte le facteur démographique, à commencer par l'extrême diversité des évolutions que connaissent les populations du monde.

(1) Le terme « Sud » doit se comprendre comme recouvrant l'ensemble des pays dont le PIB/habitant est relativement faible et non au sens géographique. Aussi l'expression « pays du Nord » inclut-elle nombre de pays développés, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui sont au sud géographique de la planète.

(2) Une courbe est lissée lorsqu'elle ne retient que l'évolution moyenne sans tenir compte des variations, parfois importantes, qui ont pu être enregistrées autour de cette moyenne.

(3) Pierre Rondière, *Rendez-vous 1980*, Payot, 1968.

(4) Gérard-François Dumont, *Le monde et les hommes. Les grandes évolutions démographiques*, Litec, 1995.

(5) Paul Ehrlich, *The Population Bomb*, Ballantine Press, New York, 1968.

(6) Paul Ehrlich et Anne Ehrlich, *The Population Explosion*, Simon and Shuster, New York, 1990.

(7) *Le Nouvel Observateur*, dossier n° 11, Paris.

(8) *Living Within Limits*, Oxford University Press, 1993.

(9) United Nations. *Long-Range World Population Projections: Two Centuries of Population Growth, 1950-2150*, UN, New York, 1992.

(10) *World Population Prospects: the 1992 Revision*, United Nations, New York, 1993.

(11) La transition démographique est le nom donné à la période pendant laquelle une population passe d'une phase de haute mortalité (mortalité infantile égale ou supérieure à 250 ‰) et de haute natalité (nécessaire compte tenu de la mortalité élevée) à une phase de mortalité basse (mortalité infantile inférieure à 20 ‰) et de faible natalité. Selon les pays, le rythme de la transition démographique est variable.

(12) Gérard-François Dumont, *Démographie. Analyse des populations et démographie économique*, Dunod, 1992.

(13) Cf. les deux courbes illustrant notre étude. Par convention, les « pays en développement » incluent l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie (hormis le Japon), la Mélanésie, la Micronésie et la Polynésie.

(14) *La Chronique du Ceped*, juillet-septembre 1995.

(15) *Population et sociétés*, n° 48, juin 1972.

(16) *Le Monde*, 3 septembre 1994.

(17) *Population et sociétés*, n° 272, octobre 1992.

(18) Auquel il ne faut pas oublier d'ajouter l'effet lié à l'immigration.

(19) Gérard-François Dumont, « La population de l'Ile-de-France », *Cahiers du Crepif*, n° 53, décembre 1995.

(20) *Histoire des États-Unis*, Economica, 1980, pp. 186-191.

(21) Daniel Balland, « Une tradition migratoire : les mercenaires afghans en Inde » in *Aspects du monde tropical et asiatique*, PUPS, Paris, 1991.

(22) Gérard-François Dumont, *Les Migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires*, Sedes, Paris, 1995, p. 179.

(23) Par exemple, l'Afrique du Sud a vu revenir, après la fin de l'apartheid, des noirs ayant acquis des compétences dans des pays du Nord. Leur nombre est assez faible, quelques centaines sans doute, mais leur importance relative est grande dans une population noire qui disposait de peu de cadres formés.

(24) *World...*, op. cit., p. 429.

(25) *La Chronique du Ceped*, n° 20, janvier-mars 1996.

(26) *Rapport...*, p. 128.

(27) *Le Monde*, 4-5 février 1996, p. 3.

(28) *Rapport...*, op. cit., p. 14.

politique internationale

n° 73 — automne 1996

n° 73 — automne 1996